

**POUR PUBLICATION IMMÉDIATE**  
**FUITE DE BENZÈNE AU PARC INDUSTRIEL DE BÉCANCOUR :**  
**UNE INTERVENTION RÉUSSIE !**

## **SIMULATION**

(Ville de Bécancour – le jeudi 25 octobre 2007 16 h 00). Une conduite de benzène s'est fissurée vers 10h00 chez Petresa Canada entraînant un dégagement dans l'atmosphère suivi d'un incendie dans cette usine située dans le parc industriel et portuaire de Bécancour.

Le personnel de l'usine a immédiatement donné l'alerte et a pris les dispositions nécessaires pour contenir l'incendie et la fuite en attendant les pompiers de Bécancour qui sont arrivés sur les lieux en moins de quinze minutes et ont aussitôt instauré un périmètre de sécurité. Afin de prévenir tout risque pour la santé et la sécurité de la population et des travailleurs, la Ville de Bécancour a aussitôt mis en place son plan de mesures d'urgence. La Sûreté du Québec, les ministères de la Sécurité publique, du Développement durable de l'Environnement et des Parcs et des Transports du Québec de même que l'Agence de Santé et des services sociaux Mauricie Centre-du-Québec ont été mis à contribution.

Dans un délai de vingt minutes, la Ville était en mesure de recevoir des personnes sinistrées dans trois centres d'accueil municipaux et était prête à prêter main forte à la SQ et au ministère des Transports pour assurer la sécurité routière.

Une heure après l'arrivée des pompiers, la fuite était colmatée et l'incendie éteint. Aucune évacuation n'a été nécessaire et on ne déplore aucune victime. Par ailleurs, l'environnement n'a pas été contaminé, l'usine de Petresa étant équipée pour récupérer les résidus de benzène.

Les probabilités que ce scénario retenu pour la simulation tenue aujourd'hui se produise, sont de 2.3 fois par million d'années. C'est à l'initiative de la Ville de Bécancour, du comité mixte municipal et industries (CMMI) et des entreprises membres de la Corporation des Entreprises et Organismes du Parc (CEOP) que s'est tenu cette simulation.

L'objectif de cet exercice qui était de vérifier l'efficacité du plan de mesures d'urgence intégré de la Ville et la cohésion des réponses des différents intervenants, a été atteint. Les participants ont été en mesure de vérifier l'efficacité de leur mobilisation et de leurs interventions respectives et de leur aptitude à travailler ensemble.

Les organisateurs de la simulation sont satisfaits parce qu'en situation réelle, en aucun temps au cours de l'évènement, la santé et la sécurité de la population et des travailleurs n'auraient été mises en danger.

Le maire Maurice Richard s'est dit satisfait de la façon dont l'exercice s'est déroulé. « Les efforts consentis par la Ville dans les mesures d'urgence et l'excellente collaboration des entreprises, ministères et agences gouvernementales ont porté fruit ce qui est très sécurisant pour la population et les travailleurs » a déclaré le maire. Tout en remerciant les participants, le maire s'est montré fier de l'avant-gardisme de la ville en matière de sécurité civile.

des mesures d'urgence  
(819) 294-6500



**EXERCICE D'URGENCE DU CMMI DE BÉCANCOUR  
INCENDIE SUITE À UNE FUITE MINEURE DE BENZÈNE CHEZ  
PETRESA CANADA**

Préparé par :

Luc Bergeron

7 décembre 2007



## TABLE DES MATIÈRES

1. Buts	3
2. Description du scénario retenu	3
3. Commentaires et recommandations	4
3.1 Petresa Canada Inc.	4
3.2 Agence de la Santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec	6
3.3 Olin – Usine de Bécancour	7
3.4 MDDEP – Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	8, 9

### Annexe(s) :

- ANNEXE 1 - Présentation de l'exercice d'urgence – Petresa Canada;
- ANNEXE 2 - Compte rendu des événements – Petresa Canada;
- ANNEXE 3 - Compte rendu des événements – Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec;
- ANNEXE 4 - Compte rendu des événements – ABI, Aluminerie de Bécancour;
- ANNEXE 5 - Compte rendu des événements – MDDEP, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ;
- ANNEXE 6 - Compte rendu des événements – OLIN, Usine de Bécancour;
- ANNEXE 7 - Compte rendu des événements – Sécurité civile;
- ANNEXE 8 - Compte rendu des événements – Arkema;
- ANNEXE 9 - Procès verbaux des réunions préparatoires;
- ANNEXE 10 - Photos de l'exercice d'urgence du CMMI de Bécancour.



## 1. BUTS

- Mettre en pratique le plan d'intervention d'urgence de Petresa Canada avec les pompiers de Bécancour, en simulant un incendie au réacteur 455-R1 suite à une fuite mineure de benzène sur une conduite de 6 pouces.
- Mettre à l'essai le plan d'intervention d'urgence de la ville de Bécancour et des différents organismes gouvernementaux et entreprises qui sont affectées par l'événement.
- Recueillir les commentaires et recommandations des différents intervenants.

## 2. DESCRIPTION DU SCÉNARIO RETENU

La simulation a eu lieu le 25 octobre 2007. Le scénario retenu pour l'exercice d'urgence est un incendie suite à une fuite mineure de benzène chez Petresa Canada. Le scénario a été présenté au CMMI de Bécancour au printemps 2007. Il s'agit du pire scénario parmi les scénarios probables chez Petresa Canada. Les impacts hors site se limitent à des vapeurs toxiques de benzène.

Pour les besoins de la simulation, des vents en provenance de l'ouest ont été retenus.

Le rayon d'impact toxique (ERPG-2) est de 1,7 km.

Les entreprises et résidents qui se retrouvent à l'intérieur du rayon d'impact, sont limités à :

- 1 résident au sud de l'autoroute 30;
- Canadoil Forge;
- Olin;
- Arkema;
- Aluminerie de Bécancour (ABI);
- Hydrogenal;
- Centrale nucléaire.

Les autres participants qui ont participé à la simulation sont :

- Ville de Bécancour;
- Service incendie de la Ville de Bécancour;
- Société du Parc industriel et Portuaire de Bécancour;
- MDDEP;
- Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec;
- Trans-Canada Énergie;
- Sécurité civile;
- Sûreté du Québec;



- Différents observateurs externes ont pris part à la simulation :
  - Journalistes (TVA, TQS, Le Nouvelliste, Le Courrier du Sud), 1 membre du Comité Consultatif Communautaire, 2 membres de l'IRESP (Académie des pompiers de Bécancour))

Le centre de coordination municipal de la Ville de Bécancour, a regroupé à l'hôtel de ville, les représentants des ministères et organismes. Des représentants de Petresa Canada et Olin étaient présents.

Des comptes rendus des événements ont été fournis pour quelques entreprises et organismes gouvernementaux. Ils sont inclus en annexe. Chacun avait comme mandat de documenter leurs événements respectifs et de formuler des recommandations, lorsqu'applicables.

Des débriefings ont eu lieu chez Petresa Canada à la fin de l'exercice avec les pompiers de Bécancour et un autre à l'hôtel de ville de Bécancour avec tous les intervenants.

### **3. COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS**

Cette section est un résumé des commentaires et recommandations reçus des intervenants impliqués lors d'une situation d'urgence réelle dans le Parc industriel de Bécancour. Ils devront faire l'objet de discussions à travers le CMMI de Bécancour, ceci dans le but d'améliorer les capacités d'intervention de tous les intervenants impliqués lors d'une situation réelle.

#### **3.1 Petresa Canada Inc.**

- L'objectif de mettre à l'essai le plan d'intervention d'urgence de Petresa Canada avec la collaboration des pompiers de la Ville de Bécancour, des différents organismes gouvernementaux et des entreprises impactées a été rencontré.
- Le protocole d'intervention des pompiers de la Ville de Bécancour, soit l'établissement d'un périmètre de sécurité à l'extérieur de l'usine avec interdiction d'accès n'a pas été communiqué et expliqué à Petresa Canada.

Une période de 20 minutes s'est écoulée avant que les pompiers de Bécancour franchissent le périmètre de sécurité, après avoir obtenu une communication avec Petresa Canada via le système de radio-entreprise. Le délai d'intervention des pompiers de Bécancour fut de 35 minutes (entre l'appel par Petresa Canada au 911 et le début de l'intervention des pompiers de Bécancour dans la zone chaude).

Le délai d'intervention avec les pompiers de la Ville de Bécancour. (Communications via radio-entreprise) devra être réduit, ceci pour le bénéfice des entreprises du Parc industriel de Bécancour.

- La durée de la simulation a été prolongée pour permettre aux pompiers de la Ville de Bécancour de se déployer et de participer à l'intervention.



- Le scénario retenu a été communiqué et expliqué aux entreprises et aux organismes gouvernementaux à travers le CMMI de Bécancour par Petresa Canada. Un total de 5 rencontres préparatoires ont été complétées.
- Les paramètres de la simulation (direction des vents, temps d'intervention, concentrations de benzène, positionnement des camions de pompiers) ont été communiqués et expliqués à tous les intervenants. Ces paramètres ont été ajustés pour les besoins de la simulation en fonction des contraintes d'intervention de tous les participants (Sûreté du Québec, pompiers de la Ville de Bécancour). En situation réelle, l'intervention se serait déroulée différemment.
- Le contrôle de l'accès au poste de garde des pompiers de la Ville de Bécancour a contribué à augmenter le délai d'intervention.

Le contrôle d'accès au poste de garde de Petresa Canada en situation d'urgence des pompiers de Bécancour ne sera plus effectué. Les pompiers de Bécancour ont leur propre système de dénombrement (étiquettes avec tableau sur leur camion de pompiers).

- Il a fallu 3 tentatives par le gardien au poste de garde pour rejoindre les entreprises du Parc avec le système de radio-entreprise.
- Lors de l'appel au 911, l'employé a pris beaucoup de temps pour recueillir les informations.



### 3.2 Agence de la Santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

#### Recommandations générales suite à l'exercice :

- Continuer l'exercice plus longtemps pour pouvoir développer nos recommandations.
- Avoir une carte disponible au CCM pour visualiser le rayon d'impact (aurait probablement été mis à notre disposition par la ville de Bécancour si l'exercice s'était poursuivi).
- Les premiers répondants devraient avoir l'information sur le fait que l'accident implique une matière dangereuse, et des périmètres de protection automatiques devraient être appliqués et maintenus tant que l'information détaillée sur la matière n'est pas disponible.
- Aspect à vérifier et à documenter : Il y a confusion entre la norme d'exposition pour les travailleurs (1 ppm de benzène pendant 8 heures par jour, 5 jours/semaine ou 5 ppm pour exposition à court terme) et la norme pour les travailleurs en intervention d'urgence (ERPG-1 : 50 ppm sur 1 heure, aucun effet irréversible sur la santé).
- L'entreprise Arkema a appelé à l'usine de traitement d'eau pour avoir des informations relatives à la santé lors d'exposition au benzène. L'information n'était pas disponible auprès de la ville.
- Dans ces situations, nous recommandons d'appeler au **Centre anti-poison du Québec (1-800-463-5060)**, un service 24/7 qui peut fournir de l'information sur les produits chimiques et les impacts à la santé.





### 3.3 Olin – Usine de Bécancour

- Le plus rapidement possible le ministère de l'Environnement (MDDEF) et la Sûreté du Québec (SQ) sont informés, le plus rapidement ces deux organismes peuvent démarrer leur processus de réponse : Urgence environnement, liens avec la Santé publique, liens avec la municipalité, liens avec les services d'urgence (ambulances, etc.).
- À la suite de l'événement, il semble qu'un appel à la fois au 911 et à la SQ permette une intervention plus rapide de la SQ; un délai entre le 911 et la SQ semble être présent.
- Un contact entre le centre d'intervention d'urgence de la municipalité et l'entreprise où il y a une situation d'urgence est à privilégier afin de permettre une intervention plus adaptée des intervenants. Dans notre situation, étant donné le peu d'information en provenance de la situation d'urgence, des scénarios plus « importants que la réalité » étaient envisagés.
- La rapidité de transmission du message de radio-entreprise ne semble pas avoir été au niveau espéré. En effet, l'usine Olin a d'abord été informée directement par Petresa via le téléphone avant d'avoir été informée via radio-entreprise.



### 3.4 MDDEP – Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

#### Commentaires et recommandations de l'Exercice

##### Général

- Exercice très intéressant qui visait de mettre en application le plan d'urgence des différents partenaires (parc industriel, industries, municipalité et des ministères et organismes);

##### Critères de l'exercice

- Au Centre de Coordination Municipal (CCM), Il s'agissait de quel type d'exercice (de table ou en lien et opérationnel). Les représentants des ministères et organismes (M/O) étaient mobilisés, mais pas la municipalité qui est venue vers la fin de l'exercice ;

##### **Recommandations :**

- Nécessité d'établir le CCM rapidement.
- Faire un tour de table (se présenter).
- Parler fort.
- Tenir les minutes de l'évènement.
- Établir le consensus sur les échanges des partenaires.
- Ne jamais utiliser les téléphones lors qu'on fait des mises au point .
- Demander la participation du générateur de risques (il faut connaître en direct les risques, et ce qui est anticipé et les actions prises pour gérer l'évènement).

##### Coordination de l'exercice

- Il n'y avait pas de coordination et de prise en charge de l'exercice au CCM, chacun travaillait en vase clos. Il y a une méconnaissance des plans d'urgence respectifs (entre les M/O, la municipalité et les industries), du support que peuvent fournir les M/O;
- Il revenait à Petresa de faire un résumé de la situation à l'usine. Non présent au CCM;

##### **Recommandations :**

- Faire au CMMI une activité de connaissance des plans d'urgence respectifs et que soit inclus les mandats respectifs de chacun.
- Jouer les interactions entre les industries, la municipalité et les M/O afin de faire ressortir le besoin de support et d'information que doit fournir les industries lors d'un sinistre.



- La Sécurité civile a été oubliée (support important pour la municipalité et des M/O);
- On n'a pas utilisé le panneau central pour noter l'évènement;
- Les appels aux premiers répondants a été respectés, sauf pour la SQ qui a été retardée;
- La SQ était incapable de joindre le chef pompier;
- Un représentant de Silicium est entré dans la salle sans être accueilli;
- Pour le MDDEP, le Coordonnateur (CRMU) aurait pu aviser la Santé avant tout le monde (ça a entraîné un délai de plusieurs minutes et l'exercice était déjà entamé, près d'être terminé);
- Pour le MDDEP : le CRMU a contacté le CEAEQ pour obtenir de l'information. Elle a été transmise par courriel, alors qu'il n'avait pas accès à sa messagerie;
- Le MDDEP possède le plan d'urgence de Petresa et a extrait la fiche signalétique à l'usage de la santé;
- La Santé a utilisé les scénarios d'accident de Petresa pour formuler ses recommandations (3,6km), qui ont été transmises au MDDEP. Cette information aurait dû cheminer aux pompiers et chez Petresa;
- Les policiers ont établi un point de blocage à 4 km de Petresa sur la route 132 (intersection). Sans le savoir, cette mesure respecte la recommandation de la Santé.
- Les premières mesures de CANUTEK étaient de 800 m qui ont été appliquées par les pompiers;
- Les recommandations initiales de Petresa étaient à l'effet que des mesures de 50 ppm étaient mesurées près de l'usine, mais on ignorait la validité de cette information ni de la constance de cette mesure dans le temps. Le CCM n'a pas eu de contact avec Petresa au cours de l'exercice. Il est difficile de faire une coordination efficace et de déployer les points de blocage, d'évacuer ou de mettre à l'abri un secteur ou une population, sans s'appuyer sur des bases de planification;
- Petresa confirme lors du «debriefing» qu'il n'a pas les ressources pour se mobiliser au CCM.

### ***Recommandations***

- Que le CMMI puisse extraire les scénarios d'accident des industries de façon à mettre des mécanismes réflexes advenant un accident à l'usage de la SQ pour canner un ou deux périmètres de protection (ex, : points de blocage à 4 ou 8 km du Parc Industriel).

### **Participation des industries**

- Olin a confirmé qu'à 10 h 37 100% du personnel était confiné et recensé et a mis fin à l'alerte;
- Arkema a simulé d'autres intrants dans son plan d'urgence (personne incommodée par le benzène)



---

**EXERCICE D'URGENCE**

**PARC INDUSTRIEL DE BÉCANCOUR**

**RÉUNION DU 29 MARS 2007**

**PAR :**

**LUC BERGERON**



- Scénario Petresa
- Probable : 2,3 Fois / 1 000 000 ans
- Pire scénario parmi les scénarios probables
- Impact hors site : Toxique : benzène
- Vents stables : Impact usines intérieur  
diamètre

Voir : Conséquences – scénarios alternatifs, Scénario alternatif benzène (inflammable), Scénario alternatif benzène (toxique)

DATE : 23 OCTOBRE 2007 (PM)



- Benzène : Liquide inflammable toxique
  - Effets : cancérigène long terme, irritation voies respiratoires court terme
  - Pt éclair : -11°C
  - Seuil odeur : 1 - 5 ppm

**Limites d'exposition :**

- Protection travailleurs : 1 ppm / 8 h (VEMP-RSST)
- IDLH : 500 ppm
- 20 000 ppm ( 10 min) : mort
- ERPG 1-2-3 (valeurs en situation d'urgence)

**Protection pour travailleurs lors urgence :**

- 0 – 1 ppm : Pas protection
- 1 ppm – 500 ppm : Masque plein visage à cartouches
- > 500 ppm : Appareil respiratoire autonome



### **Détection :**

- Détection à Petresa : 14 détecteurs fixes
- Détecteur UltraRae
- Appareil Drager CMS avec plaquettes
- Pompe Drager avec tubes colorimétriques

### **Usines impactées :**

- Confinement intérieur bâtisses
- Arrêt systèmes ventilation
- Évaluation concentrations benzène intérieur bâtisse.  
Si > 1 ppm :
  - Masque plein visage à cartouches
- Durée intervention :
  - Maximum 60 minutes
  - Peu probable concentrations benzène > 1 ppm intérieur bâtisses après 60 minutes


	<b>7.19, PLAN D'INTERVENTION D'URGENCE CHAPITRE 5, ÉVALUATION DES RISQUES INDUSTRIELS</b>		
	Révisée en : <b>Février 2006</b>	Rév. : <b>2</b>	Page : <b>9 de 15</b>

TABLEAU 5.3									
Conséquences – scénarios alternatifs									
SCÉNARIO	PRODUIT	ÉQUIPEMENT	QUANTITÉ	RAYON IMPACT EXPLOSION (m)			RAYON IMPACT TOXIQUE (m)		
				0,3 PSI	1 PSI	2 PSI	ERPG1	ERPG2	ERPG3
A1	BENZÈNE	Fuite mineure sur une connexion de conduite de 6 pouces au bas du réacteur 455-R1	25 tm	220	160	145	4 000	1 700	300

### Explosions – seuils

0,3 PSI : Bris de 10 % des fenêtres

1 PSI : Écroulement des murs de briques

2 PSI : Déformation de structures métalliques portantes, suffisante pour provoquer leur écroulement.

### Effets toxiques – seuils (exposition durant 1 heure)

ERPG 1 : Aucun effet sérieux : 50 ppm

ERPG 2 : Pas d'effets irréversibles : 150 ppm;

Nécessité de se protéger;

Pas de menace pour la vie;

Évacuation requise.

ERPG 3 : Effets irréversibles potentiels sans protection : 1000 ppm.

Diamètre fuite : 1,5 cm

Durée fuite : 60 minutes

Température : 250 °C

Pression : 34 kg/cm<sup>2</sup>

Débit fuite : 6,9 kg/s



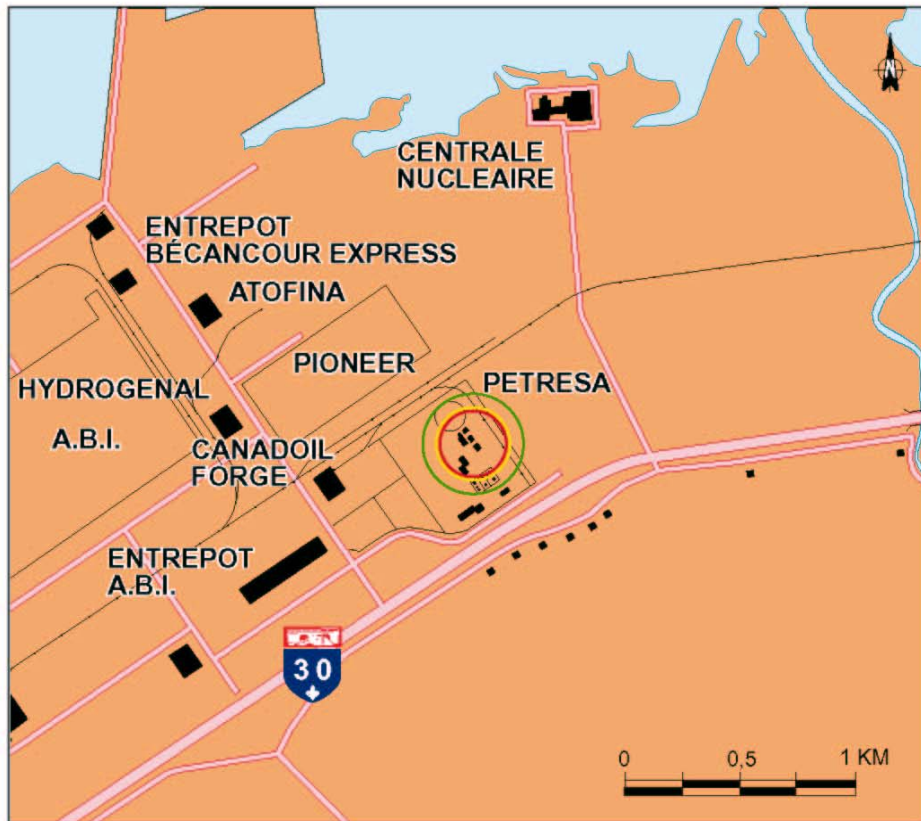


7.19, PLAN D'INTERVENTION D'URGENCE  
CHAPITRE 5, ÉVALUATION DES RISQUES INDUSTRIELS

Révisée en : Février 2006

Rév. : 2

Page : 9 de 15



Légende

- 220 m (surpression : 0,3 psi)
- 160 m (surpression : 1 psi)
- 145 m (surpression : 2 psi)

**Scénario :** Fuite mineure du réacteur 455-R1 sur une connexion de conduite de 6 pouces de diamètre et déversement de 25 000 kg de benzène.

**Condition météorologiques :** 1,5 m/s, F

**Petresa Canada inc.**

Étude de conséquences  
Scénario alternatif benzène (inflammable)



Projet : 05-12592

Date : Septembre 2004

Figure : 4.10

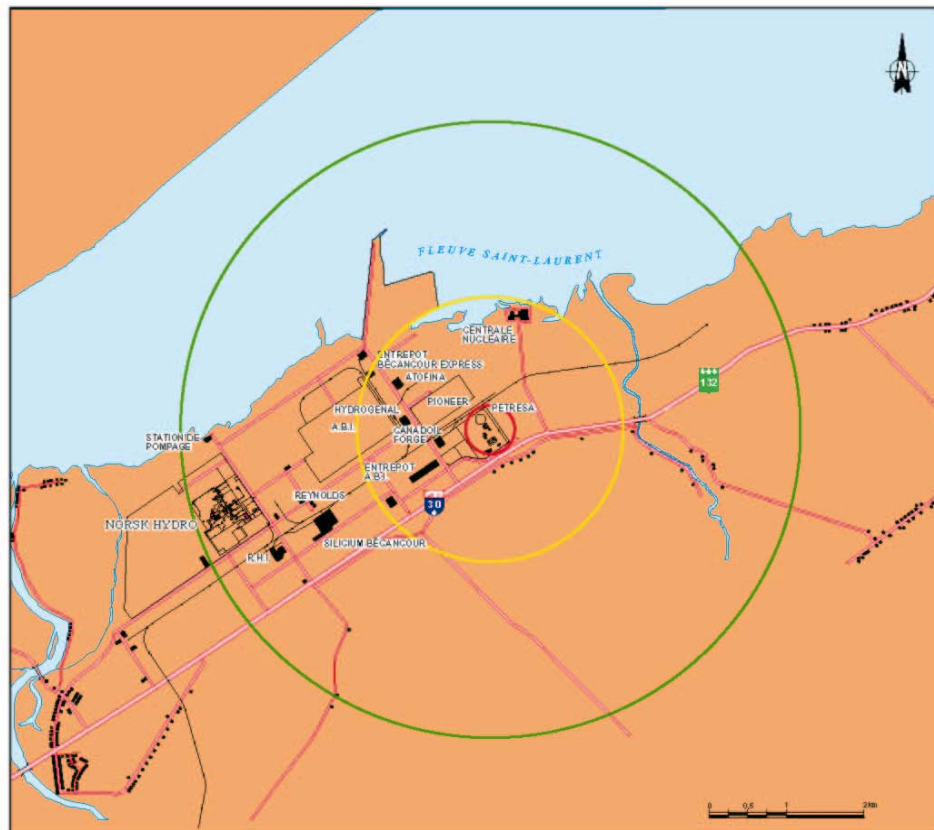


7.19, PLAN D'INTERVENTION D'URGENCE  
CHAPITRE 5, ÉVALUATION DES RISQUES INDUSTRIELS

Révisée en : Février 2006

Rév. : 2

Page : 9 de 15



Légende

- 4000 m (ERPG1 : 50 ppm)
- 1700 m (ERPG2 : 150 ppm)
- 300 m (ERPG3 : 1000 ppm)

**Scénario** : Fuite mineure du réacteur 455-R1 sur une connexion de conduite de 6 pouces de diamètre déversement de 25 000 kg de benzène.

**Condition météorologiques** : 1,5 m/s, F



Petresa Canada inc.

Étude de conséquences  
Scénario alternatif benzène (toxique)



Projet : 05-12592

Date : Avril 2004

Figure : 4.4

- 10 h 05            Avis donné par Luc Bergeron au tableautiste : incendie au réacteur 455-R1 avec fuite de benzène.
- 10 h 09            Le chef de groupe est avisé par le tableautiste. L'alarme générale de l'usine est déclenchée. La situation d'urgence est annoncée sur le système de haut-parleurs de l'usine.
- 10 h 10            Le 911 (pompiers Ville de Bécancour, sûreté du Québec, ambulanciers) est signalé par le poste de garde.
- 10 h 11            Les entreprises sont avisées par le système de radio-entreprise et par téléphone.
- 10 h 12            Les différents organismes gouvernementaux (ministère de l'Environnement, Sécurité civile, Santé publique, Ville de Bécancour, Parc Industriel de Bécancour) sont appelés.
- 10 h 12            Tous les employés sont rendus aux points de rassemblement internes.
- 10 h 13            La brigade d'intervention d'urgence est à proximité du réacteur et débute l'intervention.
- 10 h 25 à 10 h 40    Arrivée des premiers pompiers de la Ville de Bécancour sur le boulevard Bécancour à la hauteur de l'entrée du stationnement des entrepreneurs. Ils établissent un périmètre de sécurité à 800 mètres de l'événement. Les pompiers de Bécancour attendent à l'extérieur du périmètre de sécurité.
- Le poste de garde rappelle à plusieurs reprises le 911 pour demander l'assistance des pompiers de la Ville de Bécancour.
- 10 h 41            Arrivée des pompiers de la Ville de Bécancour au poste de garde.
- 10 h 45            Les pompiers de Bécancour sont en support à la brigade.
- 11 h 05            La fuite est isolée. L'incendie est éteint. La situation d'urgence est contrôlée par la brigade.
- 11 h 10            Vérification des concentrations de benzène dans l'usine (0 ppm).
- 11 h 15            Fin de la situation d'urgence autorisée par le commandant de l'intervention et annoncée sur le système de haut-parleurs de l'usine. Les entreprises sont avisées de la fin de la simulation par le système de radio-entreprise.

La durée totale de la simulation fut de 70 minutes.

**RAPPORT No 25-10-07**

ÉVÉNEMENT : Exercice d'urgence CMMI Bécancour – fuite de benzène Petresa Canada

RÉDIGÉ PAR : Karine Martel et Maude-Amie Tremblay

TRANSMIS À : -Dossiers partagés Équipe SE (PARTAGE\AA Santé environnement\Dossiers SE\Rapports d'intervention\2007)  
-Luc Bergeron, Petresa

**COMPTE RENDU DE L'ÉVÉNEMENT**

**1. Description du sinistre (nature et cause du sinistre, date et heure, nombre de personnes exposées, morts, de blessés, d'évacués, ampleur de l'événement, etc.) :**

Pour les besoins de la simulation, le temps de mobilisation sur place est estimatif, et les intervenants de garde de SE étaient déjà sur place à l'hôtel de ville de Bécancour à 9 h 30, comme les intervenants des autres ministères (MSP, MDDEP, SQ).

10 h 13 : réception de l'appel sur radio entreprise : incendie et fuite de benzène chez Petresa

10 h 21 : appel reçu à la SQ entrant par 911

10 h 24 : la SQ dit se déplacer vers l'événement

10 h 25 : appel reçu par le MDDEP, application des premières mesures du guide Canutec

10 h 38 : réception de l'appel sur la garde SE, message de rappeler Réjean Lapointe (MDDEP)

10 h 40 : boîte vocale de Réjean Lapointe : message laissé de rappeler sur le cellulaire de garde

10 h 45 : rejoint Réjean Lapointe :

Événement survenu à 10 h 5 : chute du réacteur d'alkylation et émanation de benzène, vent en provenance de l'ouest, la SQ est avisée, premier périmètre de sécurité de 800m est appliqué. Éric Bonin du MDDEP se dirige sur place. Peut avoir le TAGA à 12 h 0. Intervenants de SE et MDDEP parcourent la fiche signalétique du produit. Incendie combattu avec des mousses et gaz rabattus avec vapeurs d'eau. Eau contaminée est recueillie sur place.

(10 h 50) Réponse de l'intervenant de garde SE : annonce qu'elle se rend sur place. Appel sera fait pour les services ambulanciers et qu'elle vérifiera les périmètres d'impacts et rappellera plus tard. Demande information sur les conditions météo.

10 h 51 : consultation de la fiche signalétique et du scénario caniné de Petresa sur le portable de garde SE.

Appel logé (fictif) au coordonnateur des mesures d'urgence de l'Agence pour l'aviser de la situation.

10 h 55 : Consulte dans les fichiers les rayons d'impact ERPG pour le benzène : ERPG-3 : 1000ppm, ERPG-2 : 150 ppm, ERPG-1 : 50 ppm.

10 h 56 : Arrivée des premiers intervenants de la ville de Bécancour et ouverture officielle du Centre de Coordination Municipal.

10 h 57 : Rappelle Réjean Lapointe du MDDEP :

Le périmètre recommandé pour la protection de la population est de 3,6 km sous les vents. Conditions météorologiques fournies par Hydro-Québec : Vents de 7km/h direction nord, température : 7,4°C.

Appel non complété : information qui aurait été transmise : transmettre recommandations de SP à la ville de Bécancour. Nous allons valider le périmètre de protection avec les données météo réelles.

11 h 3 : Gaston Bélanger, dg ville de Bécancour, fait un résumé de la situation. On l'informe du périmètre recommandé pour la protection de la population (3,6 km).

Actions fictives à effectuer par l'intervenant de garde SE : Compléter l'avis de santé publique et le transmettre sous format papier à la ville. Contacter Jacques Isabelle et le Directeur Protection SP pour les aviser de la recommandation.

11 h 09 : Appel de Petresa : La ville est avisée que la fuite est colmatée est que **l'exercice est terminé.**

11 h 12 : Appel d'urgence de Arkema au MDDEP dans le cadre de l'application de son plan de mesures d'urgence. Confusion créée au sein des participants à l'exercice : est-ce une suite à l'exercice ou un événement réel ?

Appel de Arkema à la station de traitement des eaux de la ville : veut avoir des informations sur le benzène : les impacts à la santé et les premiers soins à donner. Information pas disponible à la ville. Où aurait-il fallu téléphoner pour avoir cette information ?

15 h : Débriefing à hôtel de ville de Bécancour avec tous les intervenants :

Commentaires recueillis :

Petresa :

10 h 5 : Évènement survenu

10 h 6 : Alarme déclenchée

Difficultés à transmettre le message sur la radio-entreprise, plusieurs essais requis

10h16 : Équipe d'intervention d'urgence de Petresa en place pour vaporiser la mousse en attendant les services incendies de la ville (mode protection).

Services incendies :

Ont appliqué l'ensemble des procédures pour l'entrée sur le site, en plus des informations de CANUTEC.

Accès des pompiers au site ralenti à cause d'un malentendu : ils attendent confirmation d'approcher par CB, selon la procédure réelle, alors qu'il avait été compris par Petresa que cette étape ne serait pas simulée.

10 h 25 : Arrivée des pompiers au site et début des opérations pour éteindre le feu et aller fermer la valve du réacteur.

Une fois sur le site, déploiement et intervention rapide et efficace.

11 h 9 : fuite colmatée

Ville de Bécancour :

Avisé par appel du central au service incendie.

Centre de coordination municipal ouvert à 10 h 56.

Centre pour sinistrés prêts à recevoir des gens à 11 h 10.

Matériel pour blocage de routes disponible à 11 h 10.

SQ :

Avisés par le 911 8 minutes après l'incident.

Routes périphériques bloquées en 20 minutes et 9 voitures mobilisées.

Blocage des routes fait à 4 km parce que scénario connu à l'avance. Sinon, aucune indication ou information transmise à l'effet qu'il s'agissait d'un nuage toxique et qu'une distance minimale devait être maintenue.

Contact difficile au cellulaire avec le chef pompier.

MDDEP :

Difficulté à obtenir des informations sur le terrain.

Barricade sur une route laissée seule, donc aucune indication pour savoir si l'intervenant pouvait s'approcher ou non.

Sécurité civile :

Centre des Opérations de Québec avisé par Petresa selon son plan de mesures d'urgence.

## **2. Intervenants impliqués :**

✓ Intervenant(s) Santé et environnement : Maude-Amie Tremblay et Karine Martel

□ Communications \_\_\_\_\_

✓ Santé publique (INSPQ, CAPQ, LSPQ (préciser) : Jacques Isabelle, coordonnateur des mesures d'urgence à l'Agence (intervention fictive)

## **3. Autres intervenants impliqués (autres ministères et organismes, etc.) :**

- Petresa Canada
- Autres industries du parc industriel de Bécancour : Olin, ABI, Silicium Bécancour, Arkema, Hydrogenal, Centrale nucléaire, TCE.
- Ville de Bécancour, Gaston Bélanger, dg de la ville, directeur des travaux publics, responsable des services aux sinistrés, MRC Bécancour (Éric Lacasse)
- Sûreté du Québec (Yannick Villemure)
- Pompiers ville de Bécancour

- MDDEP, Réjean Lapointe et 2 intervenants terrain (Josianne Guilbert et Éric Bonin) pour Urgence Env.
- Ministère de la Sécurité civile (Pierre Racine et Jacques Raymond)
- Journalistes

## **INTERVENTIONS EN SANTÉ ET ENVIRONNEMENT**

### **4. Nature du risque**

Voir fiche synthèse benzène

### **5. Population exposée et impacts sur la santé**

Recommandation à la population : protection de la population à 3,6 km sous les vents

Recommandation aux travailleurs (Petresa et autres entreprises du parc industriel) : confinement dans un rayon de 3,6 km sous les vents

Protection des travailleurs d'urgence : protection respiratoire pour entrer dans le périmètre de protection. Protection complète (habit imperméable, gants, bottes, protection respiratoire autonome) pour intervention sur la fuite.

### **6. Recommandations**

Recommandations générales suite à l'exercice :

- Continuer l'exercice plus longtemps pour pouvoir développer nos recommandations.
- Avoir une carte disponible au CCM pour visualiser le rayon d'impact (aurait probablement été mis à notre disposition par la ville de Bécancour si l'exercice s'était poursuivi).
- Les premiers répondants devraient avoir l'information sur le fait que l'accident implique une matière dangereuse, et des périmètres de protection automatiques devraient être appliqués et maintenus tant que l'information détaillée sur la matière n'est pas disponible.
- Aspect à vérifier et à documenter : Il y a confusion entre la norme d'exposition pour les travailleurs (1 ppm de benzène pendant 8 heures par jour, 5 jours/semaine ou 5 ppm pour exposition à court terme) et la norme pour les travailleurs en intervention d'urgence (ERPG-1 : 50 ppm sur 1 heure, aucun effet irréversible sur la santé).
- L'entreprise Arkema a appelé à l'usine de traitement d'eau pour avoir des informations relatives à la santé lors d'exposition au benzène. L'information n'était pas disponible auprès de la ville.

Dans ces situations, nous recommandons d'appeler au **Centre anti-poison du Québec (1-800-463-5060)**, un service 24/7 qui peut fournir de l'information sur les produits chimiques et les impacts à la santé.

Recommandations à l'interne de SE :

- L'information et les recommandations de santé publique doivent être transmises à la municipalité pour être retransmis aux intervenants terrain. Pour ce faire, il faut trouver le numéro de la ville (pas toujours facile lorsque à l'extérieur du bureau) ou encore rejoindre la Sécurité civile pour avoir le numéro des intervenants d'urgence.
- La fiche FRAIISE n'est pas tellement fonctionnelle, car beaucoup d'espaces à remplir et pas très aidant au moment de l'urgence. Une fiche avec des espaces vides pour des notes globales serait plus fonctionnelle.
- Revoir avec la Sécurité civile le no de téléphone pour rejoindre Jacques Isabelles, transmettre numéro de téléavertisseur.
- Le logiciel de cartes (QC à dos de souris) n'est pas fonctionnel, très difficile de cerner une région et de voir s'il y a des résidences à proximité. Cartes en format PDF du parc industriel pas d'échelle.
- Les informations en temps réel sur les quantités et concentrations ne sont pas disponibles assez rapidement pour permettre de travailler à l'élaboration des recommandations de santé. Il faut utiliser les scénarios préparés par les industries qui représentent seulement quelques cas. Voir à développer des outils pour plusieurs cas.

#### **INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

##### **7. Actions à venir (réunions, analyses, points de presse, etc.)**

Rapport de l'événement sera fait par Petresa pour mettre en lumière les faits saillants de l'exercice et les recommandations des participants.



## CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS

NUMÉRO DE RAPPORT: 251107-88a  
FEUILLE: ### DE 1

SERVICE DE  
SÛRETÉ

10:14 h : information sur radio fréquence entreprise ( confusion : BMI 2000 qui demande sur les s'il y a quelques choses de spécial.. La répartitrice de la Ville lui signale une simulation Petresa... nous sommes présentement en alarme incendie sur nos équipements de procédé suite à une explosion de benzène.

10:15 h: Petresa entre sur le réseau entreprise et annonce la simulation dans les mêmes termes que la répartitrice de la ville.

10:16 h : **déclenchement du PMU de l'Aluminerie de Bécancour inc.**

- Activation de l'alarme générale sonore avec déploiement des travailleurs vers les 18 points de rassemblement (10:16 h à 10:20 h) et communication pts de rassemblement
- activation du recensement du personnel sur le site (826 personnes présentes)

10:21 h: - activation du plan de recherche de personnes manquantes par la brigade d'urgence (10:21 h départ de la première équipe, par la suite 4 autres équipes sont intervenues.  
- visionnement par caméra de notre périmètre interne et externe

10:50 fin de la simulation interne ABI et retour aux opérations normales

11:10 fin de simulation émis par Petresa via appel téléphonique chez ABI.

PS, je sais qu'un appel téléphonique a été logé chez ABI par Petresa, vers 10:2? , pour valider la prise d'appel par "radio entreprise" mais je n'ai pas l'heure exacte.

**Relevé des notes et commentaires recueillis  
par le MDDEP**

**lors de l'exercice de Petresa**

**Fuite de benzène**

**Le 25 octobre 2007**

**Journal des opérations**

Année : 2007		Mois : Octobre		Dossier : Exercice exercice Fuite de benzène Petresa, Ville de Bécancour	
Jour	heure	de	à	Résumé des informations	Suite
25	9h00	R Lapointe	I Olivier	Avisé Isabelle Olivier de la tenue d'un exercice. Il se peut qu'elle soit contactée ce matin	
	9h25	R Lapointe		Arrivé à l'hôtel de ville en attente du début de l'exercice, Il est entendu qu'Éric Bonin agisse comme intervenant de garde, Richard Beauregard comme Contrôleur/évaluateur et Josianne Guilbert comme photographe	
				Arrivé des participants (Agence de Santé, Sécurité civile et Sûreté du Québec.	
	9h40	R Lapointe		On se rend au bureau municipal (CCM)	
	10h13			Appel reçu à la municipalité via le système de radio entreprise. Déroulement de l'exercice. Les usines du SPIPB sont contactées par Petresa.	
	10h20	Centrale d'alerte	É Bonin	Appel d'exercice re. Fuite de benzène. Rappeler Richard Perron de Petresa.	
	10h22	E Bonin	Richard Perron Petresa	Fuite de Benzène, mesures enregistrées de 50 ppm. Les vents sont en directions ouest, vers Gentilly.	Appel Coordonnateur
	10h24			SQ est avisé pour l'établissement de point de blocage sur l'autoroute.	
	10h25	E Bonin	R Lapointe	Appel. A reçu vers 10h20, de Richard Perron de Petresa (819) 294-1414 #280 et un autre appel de M Alcide Bisson de Petresa du poste de garde #222. Il y a fuite de benzène et un incendie dû à une chute du réacteur. Un panache se rend en direction de Gentilly. Actuellement on enregistre sur un moniteur des concentrations de 50 ppm dans le panache (RL demande de confirmer s'il s'agit de données fournies par moniteur ou modélisées). On n'a pas de données météo, seulement que les vents	Appel Responsable régional des mesures d'urgence

**Journal des opérations**

Année : 2007		Mois : Octobre		Dossier : Exercice exercice Fuite de benzène Petresa, Ville de Bécancour	
Jour	heure	de	à	Résumé des informations	Suite
				<p>sont de l'ouest.                      On ne connaît pas les quantités impliquées.                      É Bonin était en inspection dans le Parc Industriel et a entendu une sirène vers 10h05, il pense que ce soit le début de l'alerte.                      RL demande à E Bonin de vérifier avec CANUTEC sur la nature du produit et les premiers périmètres à établir.</p>	
	10h29	E Bonin	Pierre Manseau Canutec	Confirme que la mesure est de 800 mètres dans toutes les directions.	Transmettre info CRMU
	10h30	R Lapointe	I Olivier	Fait état de la situation. Me demande de vérifier si le TAGA est disponible et appeler la Santé.	Appeler TAGA et ASSS
	10h34	E Bonin	R Lapointe	A contacté CANUTEC. Recommandations maintenir un périmètre de sécurité de 800 mètres.	
	10h36	R. Lapointe	CEAEQ	Appel centrale d'alerte et demande au chimiste de garde de me contacter.	
	10h39	R Lapointe	ASSS (DSP)	Appel centrale d'alerte et demande au responsable de garde de me contacter.	
	10h39	G Tremblay CEAEQ	R Lapointe	Fait état de situation. À 50 ppm, le seuil ERPG1 est atteint mais ne pose pas de problème. Considérant que le village le plus près est à 6km, il ne devrait pas y avoir de problème. Normalement on pourrait mobiliser le TAGA qui serait présent à Bécancour vers midi.	Valider info re. 50 ppm
	10h45	M-A Tremblay ASSS	R Lapointe	Fait état de la situation, va vérifier la protection à la population et aux travailleurs.	
	10h46	E Bonin		Arrivé chez Petresa. Il y a présence d'un point de blocage (banderole) sans PC. À environ 800 m de Petresa (route d'accès).	

## Journal des opérations

Année : 2007		Mois : Octobre		Dossier : Exercice exercice Fuite de benzène Petresa, Ville de Bécancour	
Jour	heure	de	à	Résumé des informations	Suite
	10h52	R Lapointe	R. Laporte HQ	Demande d'obtenir les données météo à la centrale nucléaire Gentilly 2 sur une élévation de 10 m.	
	10h5			Écoute message dans la boîte téléphonique de M-A Tremblay ASSS. Demande répondue	
	10h58	R Lapointe	M-A Tremblay	Selon l'étude des pires scénarios d'accident chez Petresa, le rayon d'impact devrait être de 3,6 km.	
	10h59	E Bonin	R Lapointe	Intervenant de garde au point de blocage près de Petresa. On n'a pas accès au site. Il n'y a pas de PCM de la municipalité. Je lui demande de demeurer à la limite et à l'abri des vents dominants.	Contact municipalité pour coordination
	11h01	E Bonin	Richard Perron Petresa	M'informe des conditions d'incendie. La fuite est colmatée depuis 10h55. «L'incendie» est contrôlé. L'arrosage se poursuit pour refroidir le site. L'usine serait arrêtée. Les eaux sont récupérées au bassin d'urgence	
	11h03	R Laporte HQ	R Lapointe	Conditions météo de la Centrale Gentilly 2 : Vents : 7 km/hre T° : 7,4 ° C Direction Nord « 0 » à 10h59.	
	11h03	G Bélanger	CCM	Arrivé des représentants de la ville de Bécancour : Rapport de situation donnée à la table ([ ] de 50 ppm de Benzène, impact sur un périmètre de 1,7km, aucun blessé, aucun décès; Périmètre de 4,7 km sur l'autoroute 30 par la SQ (route 132 bloquée. Le MDDEP est avisé, le MTQ va être avisé. Les pompiers de Ste-Angèle et de Précieux-Sang, alerté, en attente	
	11h07	Centrale d'alerte	E Bonin	Rappeler Luc Leconte chez Arkema	
	11h09	Petresa	G. Bélanger	La fuite est colmatée, le feu éteint et l'exercice est terminé.	

**Journal des opérations**

Année : 2007		Mois : Octobre		Dossier : Exercice exercice Fuite de benzène Petresa, Ville de Bécancour	
Jour	heure	de	à	Résumé des informations	Suite
	11h09	Louise Desilet Bécancour	E Bonin	Le Coordonnateur de mesure d'urgence de la ville, Gaston Bélanger, m'informe que l'exercice est terminé.	
	11h13	E Bonin	Luc Leconte Arkema	M'informe de leur participation à l'exercice. Ajout d'un intrant pour une personne exposée au vapeur du benzène.	
	11h15	E Bonin	R Lapointe	Appel d'exercice de Arkema.	
	11h15	R Lapointe	CCM	Fait état de la situation et des actions du MDDEP : <input type="checkbox"/> Alerte à Urgence Environnement à 10h20; <input type="checkbox"/> Situation chez Petresa, fuite de benzène avec incendie, mesures de 50 ppm; <input type="checkbox"/> Contact responsable régionale; <input type="checkbox"/> Appel CANUTEC: premier périmètre en cas d'incendie de benzène de 800 m; <input type="checkbox"/> Appel CEAEQ: TAGA disponible vers 12h00 pour faire une vérification et lever mesures au besoin; <input type="checkbox"/> Appel ASSS: évaluation des scénarios d'accident recommandation d'un périmètre de 3,6 km; <input type="checkbox"/> Appel Hydro-Québec re tour météo : Vent du Nord à 7km/hre, T° 7.4°C;	
				Chacun des M/O fait état des actions entrepris au cours de l'exercice	
	11h30			Fin de l'exercice	
	14h12	R Lapointe	S Laforest Env Can	Vérification auprès d'Environnement Canada Robert Rice a reçu alerte de l'exercice vers 10h29.	

Usine de Bécancour  
Rapport d'observation  
5 novembre 2007  
Paul Méthot, Martin Samson

**Paramètres et objectifs de la simulation :**

L'exercice de simulation est basé sur une fuite de benzène qui a lieu à l'usine de Petresa. Cette fuite implique que les employés d'Olin doivent se rassembler et la mise en branle de la procédure de mise à l'abri est enclenchée. L'exercice a été amorcé par un appel de Petresa sur le 911 et la radio-entreprise.

**Résumé de l'exercice Olin:**

Durée totale de l'exercice : 20 minutes;  
100% des gens ont été recensés (incluant visiteurs – sous-traitants);  
Un exercice de confinement a été effectué (nouveau de nos mesures d'urgence);  
Test de benzène effectué;  
Avis au niveau corporatif de Olin (Houston – Cleveland).

À 10h06 Olin reçoit l'information qu'une fuite de benzène s'est produite chez Petresa via un téléphone au poste de garde de Olin directement de la part de Petresa (l'information en provenance du réseau Radio-entreprise est arrivée à 10h08).

L'incident est communiqué par le gardien de sécurité au directeur de l'urgence présent à l'usine. Les barrières d'accès sont fermées et les mécanismes d'urgence enclenchés.



À 10h06 l'alarme du rassemblement est sonnée. L'opérateur communique sur l'appel général que le centre d'urgence « administratif » doit être utilisé.



À 10h10 le rassemblement des gens est en cours et le recensement électronique se poursuit.

La consigne d'entrer dans l'atelier d'entretien et à la cafétéria est donnée aux gens. Les portes sont fermées et le contrôle de la foule est effectué par des gens assignés à ce besoin ponctuel.



À 10h15 la consigne de fermer les systèmes de ventilation, pouvant permettre l'entrée d'air contaminé dans les bâtiments, est donnée.

À 10h20 le recensement téléphonique des salles de contrôle a lieu.

À 10h21 deux techniciens portant une protection respiratoire doivent se rendre au laboratoire afin de rapporter les équipements servant à échantillonner la qualité de l'air. Des tubes « Drager » pour le benzène seront utilisés. Une simulation de l'échantillonnage a lieu.


À 10h24 l'opérateur de la chaufferie se recense.

À 10h27 un technicien manque à l'appel, la recherche de cette personne est enclenchée. Des membres de la brigade d'intervention identifient le technicien manquant quelques minutes après le début de cette recherche.



À 10h31 recensement complet et fin du rassemblement. La sonnerie de fin d'urgence est enclenchée.

**Mesures d'urgence et évacuation**



2 exercices + 1 événement en 1 mois !  
Amélioration notable du recensement  
Exercice commun dans le parc le 25 octobre 2007: plan d'urgence municipal (le dernier exercice avait eu lieu en 1996)

Rappel:

- Carte d'accès en tout temps
- Direction du vent
- Encadrer nos visiteurs – sous-traitants
- Sirène continue: situation anormale
- Sirène discontinue: évacuation

Ministère de l'environnement (urgence)  
Santé publique  
Sécurité publique  
Sûreté du Québec  
Municipalité (pompiers, travaux publics, maire)  
Ministère des transports



Un bilan des mesures à prendre lors d'une évacuation et d'un confinement a été effectué lors de la rencontre mensuelle santé – sécurité du vendredi 26 novembre. Les éléments suivants ont été discutés : port de la carte d'accès, encadrement des sous-traitants – visiteurs, sirènes d'alarme, risque en provenance de nos voisins, mesures d'urgence et liens avec les intervenants externes.

## Observation au centre municipal :



Olin avait mandaté un observateur à l'hôtel de Ville de Bécancour afin de comprendre les interactions entre son plan des mesures d'urgence et les intervenants externes. Les constats suivants peuvent être dressés :

- Le plus rapidement possible le ministère de l'Environnement (MDDEF) et la Sûreté du Québec (SQ) sont informés, le plus rapidement ces deux organismes peuvent démarrer leur processus de réponse : Urgence environnement, liens avec la Santé publique, liens avec la municipalité, liens avec les services d'urgence (ambulances, etc).
- À la suite de l'événement, il semble qu'un appel à la fois au 911 et à la SQ permette une intervention plus rapide de la SQ; un délai entre le 911 et la SQ semble être présent.
- Un contact entre le centre d'intervention d'urgence de la municipalité et l'entreprise où il y a une situation d'urgence est à privilégier afin de permettre une intervention plus adaptée des intervenants. Dans notre situation, étant donné le peu d'information en provenance de la situation d'urgence, des scénarios plus « importants que la réalité » étaient envisagés.

Suite à la rencontre de bilan de 15h00 :

- La rapidité de transmission du message de Radio-Entreprise ne semble pas avoir été au niveau espéré. En effet, l'usine Olin a d'abord été informée directement par Petresa via le téléphone avant d'avoir été informée via Radio-Entreprise.
- Un appel de la part d'Arkema impliquant un blessé dans leur entreprise a suscité une certaine confusion lors de l'exercice; à un certain moment, les gens présents au centre municipal pensaient avoir affaire à un cas réel. Heureusement, ce n'était qu'une simulation.
- Des discussions ont eu lieu concernant les protocoles d'entrée des pompiers dans l'usine de Petresa (délai avant de pouvoir entrer dans l'usine).
- Des discussions ont eu lieu, via la Directeur Général de Petresa, concernant les faibles probabilités qu'une situation semblable se produise en réalité.
- Des discussions ont eu lieu sur la nécessité de faire ce genre d'exercice tous les 2 ans.

Voici, tel que demandé, les notes et commentaires relatifs à l'exercice Petresa du 25 octobre 2007:

La Direction régionale de la sécurité civile de la Mauricie et du Centre-du-Québec (Ministère de la Sécurité publique) a été avisée de l'événement à l'usine Petresa :

- vers 10h30 par le Centre des opérations gouvernementales du MSP (lequel avait été avisé par M. Aicide Bisson de Petresa);
- vers 10h45 par la Sûreté du Québec.

La Ville de Bécancour nous aurait normalement avisé mais a omis de le faire compte tenu de la présence de Jacques Raymond et de moi-même au centre de coordination municipal.

Le fait d'être avisé d'un événement par plusieurs sources distinctes (redondance) est une bonne chose car il vaut mieux être avisé plusieurs fois que d'être oublié...

L'événement fictif ayant eu lieu pendant les heures ouvrables, il aurait été possible pour notre organisation d'envoyer deux conseillers en sécurité civile au centre de coordination municipal dans un délai d'environ 30 minutes. Compte tenu que nous avons été avisés vers 10h30, les conseillers seraient arrivés à destination vers 11h00, ce qui correspond approximativement à l'ouverture du centre de coordination par M. Gaston Bélanger de la Ville de Bécancour et à la fin de l'exercice chez Petresa...).

Si l'événement avait été réel, notre ministère aurait validé les informations auprès de Petresa et de la Ville de Bécancour et aurait avisé les ministères et organismes pouvant jouer un rôle dans cet événement. Compte tenu du personnel disponible au bureau le jour de l'exercice, on peut assumer qu'une trentaine de minutes auraient suffi pour aviser nos partenaires (début vers 10h30 et fin vers 11h00).

Compte tenu de la durée de l'exercice et de la présence (à l'avance) des joueurs sur les lieux, nous n'avons avisé que le MDDEP et l'ASSS de l'événement. La SQ nous a avisé de l'événement au moment où nous essayions de les joindre-

Bonne journée !

Pierre Racine, ing.

Conseiller en sécurité civile

Direction régionale de la sécurité civile de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Ministère de la Sécurité publique

Tél.: 819-371-6077

**DÉCLENCHEMENT P.M.U.  
FUITE DE BENZENE CHEZ PETRESA**

Responsable PMU:	Marc Descôteaux
Délégué à l'environnement:	Luc Lecompte
Délégué à l'information:	Gilberte Cassan
Délégué au service d'ordre:	Réjean Toupin
Délégué aux opérations:	Robert Dubé
Délégué aux interventions:	Claude Brousseau
Délégué logistique:	Serge Boisvert

- 10h43: Alarme à la salle de contrôle; le chef de poste annonce d'évacuer le plan suite à une fuite de benzène chez Petresa.
- 10h45: Confirmation par C. Brousseau – gaz explosif lourd et celui-ci confirme le décompte de la brigade.
- 10h47: Bob annonce qu'il reste la présence de Réal Proulx au tableau de la production et son absence est confirmée par Réjean Toupin.
- 10h48: Permis de travail confirme la présence de Réal avec 2 hommes de Siemens. Equipe de recherche envoyée par Claude
- 10h50: Confirmation par Bob – ventilation arrêtée dès le début  
Recherche au secteur 200A les personnes manquantes
- 10h51: Niveau environnement – Petresa ou Arkema?
- 10h52: R. Toupin confirme 3 personnes manquantes et ne sont pas au 200A et 200B  
Avis de recherche au sol près des équipements demandé par Marc ainsi que la route de vérification des moteurs.
- 10h55: Luc Lecompte avise le Ministère de l'environnement du déclenchement d'une simulation. Les recherches se poursuivent au 102-202 et 500
- 10h57: Le nom de Réal est indiqué sur permis mais pas là. Peut-être au 1220?
- 10h59: Les 2 hommes de Siemens sont à la cafétéria sans Réal. Les recherches se continuent au section 300-600 et à la station électrique.
- 11h01: Suite à l'appel de Luc, le Ministère de l'environnement est à 15 minutes du site.  
Toujours à la recherche : personne au 600. Honco??
- 11h02: Suite de la recherche au 800? Personne au 600 et envoie quelqu'un à l'entretien et au 400.
- 11h04 : Réal est retrouvé au 300 en problème (inconscient) par Claude.

- 11h05: Gilberte appelle l'ambulance. Une bonbonne d'oxygène est demandée.
- 11h06: Réal a repris conscience et est amené dans un endroit sécuritaire.
- 11h08: Sommes à la recherche de la spécification du benzène. Conversation avec l'ambulance terminée.
- 11h10: Oxygène arrêté.  
Une demande sera faite pour la liste de tous les produits utilisés dans le parc industriel afin de détermination s'il y a contamination possible ou non. (Fiche signalétique)
- 11h15: Gilberte appelle à la Ville pour info sur le benzène. Pas fort- la personne ne comprend pas. Plainte à faire?  
L'ambulance est arrivée. Tout est sous contrôle.
- 11h17: Richard Perron de Petresa appelle le gardien pour fin de simulation chez eux.
- 11h18: Marc demande à Claude si on peut lever le plan d'urgence?
- 11h19: Vu que c'est une simulation, on peut lever le plan d'urgence mais en situation réelle, on devrait faire des test de gaz dans l'air et par la suite dans le système sous-terrain.
- 11h21: Ne peut faire les tests, détecteurs reçus mais pas les sondes.  
Instrumentiste envoyé sans équipement de protection.
- 11h25: Un téléphone de la ville nous avise qu'on n'a pas le bon numéro de téléphone. Le jour, nous devons communiquer directement à la Ville et notre numéro était un numéro d'urgence 24 heures.
- 11h29: Levée du plan des mesures d'urgence.

**DEBRIEFING** – (12h30)

- C. Brousseau : Délégué aux interventions.  
Nous explique que cette pratique a été demandée par la municipalité CMMI avec la participation de Petresa, Olin, ABI, Hydrogénal et le service de la sécurité civile.
- R. Dubé : Délégué à l'opération :
- Mauvais fonctionnement de la radio en salle de contrôle pour recevoir l'appel de la ville nous informant de l'alarme (mauvais branchement)
  - Claude B. doit contacter la ville pour information sur le suivi de la ville qui a manqué et doit vérifier si la communication avait été faite avec le 911 de leur part.
  - Ventilation fermée vers 10h20.
  - Décompte fait par l'opération.
  - Manque 1 personne.
  - Déduction rapide de l'identité du manquant.
- J. Doucet :
- Mentionne que le manchon à air n'est pas facilement visible.
  - que la porte d'urgence blindée est difficile à ouvrir en cas d'urgence
  - il y a suggestion d'envisager d'installer un système électronique...
- R. Toupin : Délégué au service d'ordre :
- mentionne que le décompte s'est effectué en 5 minutes avec l'aide du gardien et le tableau.
- Observation : Pour une meilleure communication, se servir du tableau déroulant pour informer les gens qui attendent durant l'intervention.
- G. Cassan : Délégué à l'information :
- Appel au 911 pour l'ambulance. Suivi du protocole complet de la part du personnel du 911.
  - Appel à la ville. Besoin d'informations supplémentaires sur le Benzène.
  - Le numéro d'urgence 24hres ne fonctionne pas bien. Lorsque l'urgence se produit le jour, il faut appeler la ville et à la fermeture des bureaux, il faut utiliser le numéro d'urgence.

- Échange :
- Si urgence est vrai (tout potentiel externe), il faut informer le corpo.
    - Vérifier dans le manuel tout ce qui est information pour Oakville, faire la mise à jour.
    - Spécifier ce qui va au Corpo U.S. (Dany Wright et Karen Flynn).
    - Il existe un numéro 1-800 qui exécute différents scénarios.

- L.Lecompte :
- Délégué à l'environnement.
- Mentionne de porter attention au message qui est annoncé sur appel général lors de l'alarme.
  - L'alarme au départ est suffisante. L'annonce viendra par la suite.

- Échange :
- Durée de l'alarme (bruit) à discuter.
  - Confirmer la fuite du produit.
  - Trouver l'information sur le produit avec la bonne fiche signalétique.
  - Rôle de la ville de nous donner la bonne information.
  - Heure à laquelle l'info a été donnée 10h15
  - Heure à laquelle nous l'avons reçu 10h45
  - Nous ne savons pas quand environnement Québec a été avisé
  - Environnement Canada a été avisé par Petresa
  - Détection au niveau du souterrain (LEL) : comment détecter le gaz, doit-on utiliser un LEL et un PPM.

- S. Boisvert :
- Délégué logistique
- HDVS comprend 6 conditions (tu dois avoir un appareil)
  - Obtenir l'information que tout est vérifié avant d'envoyer une personne sur le terrain.

- Observation :
- Le personnel du laboratoire, de l'opération et de l'entretien qui doivent faire des manœuvres, n'ont pas nécessairement les vêtements appropriés et/ou l'équipement pour aller sur le plan.
  - Vêtement des pompiers est le minimum à avoir.

- M. Descôteaux :
- Responsable du P.M.U.
- Quel sera le bon canal à utiliser ; canal 2 pour les gens du PMU et délégués et canal 3 pour les intervenants (brigadiers).
  - Radio à balayage (à discuter)

- Observation :
- Équipe d'intervenants composé de débutants
  - Problématique ; parce que peu nombreux
  - Équipe a dû se séparer (Protocole existant et à suivre)

A vérifier : - Mesurer l'étanchéité des bâtiments (cafétéria et salle de contrôle) dans le but de connaître le temps sécuritaire pour le confinement des gens.

Commentaires et suivi à faire par Claude Brousseau, responsable du PMU.

- 1- Radio en salle de contrôle à vérifier.
- 2- Direction des vents voir système électronique d'Olin
- 3- Porte blindée, manuelle ou automatique, vérifier quoi faire.
- 4- Établir un protocole de communication avec les employés évacués.
- 5- Vérifier le numéro de téléphone du plan d'urgence de la ville, établir un protocole et l'inclure dans notre PMU.
- 6- Vérifier le protocole de communication pour l'extérieur, media, la famille, etc.
- 7- Durée de l'alarme, définir un temps.
- 8- Vérifier auprès de la ville, la facilité ou rapidité d'obtenir la fiche signalétique du produit en urgence.
- 9- Qui doit communiquer avec les ministères en environnement pour les informer. (la ville ou l'entreprise).
- 10- Vérifier lorsque le 911 est utilisé dans quelle région l'appel sera reçu.
- 11- Le rapport du CMMI à être donné au directeur d'usine pour qu'il soit présenté à la prochaine rencontre du CEOP.



**COMPTE – RENDU**

**RENCONTRE PRÉPARATOIRE EXERCICE D'URGENCE  
DU 29 MARS 2007**

1)-Présentation du scénario sélectionné par Luc Bergeron

Un scénario de benzène de l'usine Petresa sera utilisé. Le scénario représente un niveau de contamination de 150 ppm avec un rayon d'impact de 1700 mètres (ERPG2). Ce scénario est basé sur un bris de réservoir de 25 Tm. La durée de la fuite concernant ce scénario est de 60 minutes.

2)- Hypothèses du déroulement de l'incident

Une hypothèse de vent stable sans dispersion sera utilisée. Les entreprises comprises dans le rayon de 1.7 Km seront affectées. Le confinement sera requis pour les sites inclus dans le rayon d'impact. Chaque usine déterminera l'ampleur des actions à simuler pour son propre site.

3)- Limite et ampleur de l'exercice

Suite à une rencontre du CMMI (comité mixte municipalité - industrie) l'ampleur de la simulation hors site sera établie. Cette rencontre est prévue pour le 10 avril 9h00.

4)- Implication des organismes municipal et gouvernemental

Les organismes de sécurité publique et environnemental seront sollicités par l'entremise du CMMI. Ces gens seront invités lors de la prochaine rencontre de coordination afin de définir l'ampleur de l'exercice. Les actions à prendre par ces organismes seront définies par la suite.

5)- Date prévue de l'exercice

mardi le 23 octobre 2007

6)- Préparatifs et présentation au CMMI

Le projet d'exercice sera présenté au CMMI le 10 avril prochain. Cette proposition est actuellement à l'ordre du jour

7) Varia

**Cartouche pour protection respiratoire à utiliser pour le benzène :**

cartouche North N7500-3 CL/HC/SD/CD/HF/OV ...ou équivalent

Cartouche pour :

Chlore / Chlorure d'hydrogène / Anhydride sulfureux / Dioxyde de chlore / Fluorure d'hydrogène / vapeur organique

**Tube Drager pour pompe manuelle :**

Tube pour mesures ponctuelles Benzène 0,5 / c 0,5...10 ppm

Drager Rohrchen part no: 8101841

8)- Participants à la rencontre

Luc Bergeron  
Yan Corriveau  
Claude Brousseau  
Marcel Julien  
Steeve Lafontaine  
Sylvain Houle  
Stephen Levesque  
Jacques Raymond  
Yanick Villemure  
Guy Morin  
Jean Lanciault  
Éric Lacasse  
Normand F Lamy  
Paul Méthot

Petresa  
Canadoil Forges  
Arkema  
Comité consultatif des citoyens  
TCE  
Hydrogénal  
Centrale Nucléaire  
Sécurité civile  
Sûreté du Québec  
ABI  
SPIP  
Prévention MRC  
Ville de Bécancour  
Société PCI Chimie Canada (Pioneer)

Rencontre de planification du 14 juin 07  
Hôtel de Ville de Bécancour  
Durée de 8h30 à 10h00

Sujet : Exercice d'urgence du 23 octobre 2007

**MINUTES DE LA RENCONTRE**

1)- Niveau d'implication prévu des participants : tour de table

**SOMMAIREMENT**

**Petresa** : simulation d'incendie, amorcera l'exercice en communiquant un relâchement de benzène, relâchement de 60 minutes est prévu. L'implication des pompiers de Bécancour est prévue.

**Arkema** : absent

**Hydrogenal** : essai du confinement, protection respirateur prêt à utiliser, analyse de l'air pour recherche de contaminant

**Pioneer**: essai du confinement, hypothèse qu'une protection respiratoire n'est pas requise, échantillonnage de l'air avec des tubes Drager

**ABI** :confinement et évacuation minimale pour un seul des points de rassemblement

**Centrale Nucléaire** : essai des procédures de communication

**TCE** : essai des procédures de communication

**Canadoil** : confinement et essai du plan d'urgence

**Sûreté du Québec** : aucun agent supplémentaire afin de représenter la réalité, l'ampleur de la participation reste à préciser.

**Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie** : absent

**Sécurité civile**: vérification des mécanismes de transfert d'information vers les Organismes Régionaux de la Sécurité Civile. Essai du système NEPTUNE

**SPIP** : confinement, essai des procédures de communication et confinement spécifique des travailleurs éloignés du bâtiment central de la SPIPB

**Ville de Bécancour** : mettre à l'essai le plan d'intervention. Ouverture du poste de commandement, implication majeure.

**MDDEP** : essai du matériel de mesure, TAGA , présence au poste de commandement répondra aux attentes du groupe.

**MRC** : agira comme observateur

**Comité des citoyens** : absent

2)- Implication du CN à planifier

Paul Méthot de Pioneer contactera les gens du CN afin de les impliquer lors de cette simulation d'urgence.

3)- Proposition de mise en place d'un comité réduit ayant comme mandat l'organisation de l'exercice.

Une équipe réduite de 5 personnes est formée afin de préparer l'exercice. Cette équipe rédigera un contre-rendu après chaque rencontre afin de faire connaître aux participants l'avancement des travaux. À la fin du mois d'août une rencontre « point d'arrêt » aura lieu en même temps qu'une rencontre du CMMI, ceci afin de présenter l'avancement des travaux à l'ensemble du groupe.

**L'équipe est formée de :**

Luc Bergeron  
Jean Lanciault  
Normand F Lamy  
Jacques Raymond  
Paul Méthot

Note : Après vérification, Stephen Levesque ne pourra se joindre à l'équipe réduite

4)- Varia

a)- Direction du vent versus la démarche des premiers intervenants  
À préciser avec l'équipe réduite.

b)- Calendrier de la prochaine rencontre  
Une rencontre de l'équipe réduite aura lieu le 27 juin.

c)- Rédaction du rapport de l'exercice  
Les participants identifieront un responsable qui prendra les minutes de leur exercice. Ce document propre à chaque organisation sera envoyé à Luc Bergeron. Luc rassemblera ces documents afin de rédiger un document global de l'exercice.

Préparé par  
Paul Méthot

Rencontre de planification du 27 juin 2007  
a eu lieu chez Petresa  
Durée de 9h00 à 11h30

Sujet : Exercice d'urgence du 23 octobre 2007  
**MINUTES DE LA RENCONTRE**

Il est convenu qu'un descriptif sommaire de l'exercice d'urgence sera l'objectif de la rencontre

### DESCRIPTION SOMMAIRE DU DÉROULEMENT DE L'EXERCICE

1)- Petresa sera en opération et une fuite de gaz (benzène) sera simulée. La fuite sera localisée sur une conduite de 6 po. de diamètre reliée à un réacteur de l'usine. Un début d'incendie sera simulé et confirmé par l'opérateur. Ce dernier actionnera la tirette d'incendie et le plan d'intervention d'urgence sera mis en branle. Le poste de garde sera avisé et le processus de communication externe sera amorcé. Le gardien contactera le 911 (Pompiers + ambulance et autres) et l'opérateur lancera un message sur le réseau « radio entreprise ». Un message pré-défini sera lu.

**Hypothèse #1 : Pour les intervenants terrain nous établissons que le vent soufflera de l'ouest **ET** pour les entreprises participantes (autres usines) un vent nul sera pris en considération.**

**Hypothèse #2 : L'exercice sera enclenché à un moment **INCONNU** le 23 octobre.**

2)- Par le réseau « radio entreprise » l'opérateur de l'usine de filtration de la Ville de Bécancour sera avisé qu'il y a fuite de benzène. Le plan d'intervention municipal sera activé.

3)- Les pompiers qui auront été informés par la radio entreprise et le 911 confirmeront l'ampleur de l'événement au coordonnateur municipal lorsqu'ils arriveront sur les lieux de l'incident.

4)- Le centre de coordination municipal sera ouvert à l'Hôtel de ville de Bécancour.

**Hypothèse #3 : Petresa n'aura pas de représentant au centre de coordination municipal**

5)- Le directeur général de la ville ou son remplaçant assumera la direction du centre de coordination municipal (CCM). ***Nous devons valider avec M. Bélanger si la **mobilitation des intervenants gouvernementaux et municipaux sera requise. Il est proposé par le groupe qu'une mobilisation et un minutage de cette mobilisation fassent partie de l'exercice. Ceci afin de connaître le temps de réaction de chaque organisme impliqué.*****

6)- Le CCM contactera les organismes externes tels que ;

- La sécurité publique
- Urgence Env Québec
- Sûreté du Québec
- Canadien National
- Agence de santé publique

7)- La S.Q. simulera le blocage de l'autoroute 30, ainsi que les accès au Parc Industriel de Bécancour. Le temps nécessaire à la Sûreté du Québec pour la mise en place des blocages routiers sera minuté.

8)- Urgence Environnement sera requis afin de détecter le niveau de contamination en périphérie du site de Petresa. Du côté « Ouest » l'approche sera possible sans protection respiratoire et du côté « Est » les techniciens d'Urgence Environnement pourront être positionnés à la route d'accès de l'ancienne usine d'eau lourde sans protection respiratoire. La zone située entre l'ancienne usine d'eau lourde et Petresa nécessitera une protection respiratoire.

**Hypothèse #4 : Des techniciens d'Urgence Environnement devront être positionnés à l'Est de la fuite pour évaluer le niveau de contamination dans la direction du panache émis.**

**Hypothèse #5 : Le niveau de contamination à l'intersection 30 / route d'accès de l'ancienne usine d'eau lourde est établi à 1 ppm.**

9)- Un poste de commandement sera établi par le Directeur de la protection des incendies de Bécancour. Le PC sera établi possiblement à l'ouest de Petresa

10)- **La fin de l'urgence** « Benzène » se terminera **une heure** après le lancement de l'exercice. À ce moment les entreprises cesseront leurs exercices.

11)- Pour **la fin de l'exercice**, le directeur du CCM attendra l'arrivée de tous les intervenants gouvernementaux ou municipaux (s'il y a mobilisation) en plus d'attendre l'avis de la S.Q. à l'effet que le blocage routier est en place. À ce moment l'exercice se terminera pour les participants reliés au CCM.

12)- Fin de l'exercice et rangement des équipements et outils déployés.

13)- Une rencontre « wrap-up » de l'exercice est prévue à 15h00 à l'hôtel de ville, à la salle de réunion localisée au deuxième étage.

***Divers***

Chaque usine aura un responsable devant prendre les minutes de l'exercice « interne » afin de les communiquer à Luc Bergeron, dans le but de produire un document synthèse de l'exercice.

Il est possible que les activités suivantes soient minutées.

- Temps requis pour obtenir une première évaluation de la contamination par urgence environnement Québec (UEQ).
- Temps requis pour communiqué à l'agence de santé publique les valeurs mesurées de contamination par UEQ.
- Temps requis par l'agence de santé publique pour évaluer les valeurs fournies et émettre une première recommandation.

Seront invités à la prochaine rencontre, M. Yanick Villemure de la Sûreté du Québec et M. Réjean Lapointe d'Urgence environnement afin de préciser les activités qui impliqueront ces deux organismes.

Prochaine rencontre 18 juillet 2007 à 9h00 chez Pioneer

Préparé par  
Paul Méthot

Rencontre de planification du 18 juillet 2007  
tenue chez Pioneer  
Durée de 9h00 à 10h30

Sujet : Exercice d'urgence du 23 octobre 2007  
**MINUTES DE LA RENCONTRE**

---

Participants :

Yanick Villemure SQ	
Pierre Racine Sécurité publique	Gaston Bélanger Ville de Bécancour
Luc Bergeron Petresa	Jean Lanciault SPIPB
Jacques Raymond Sécurité publique	Paul Méthot Pioneer

L'objectif principal de la rencontre était de définir le niveau d'implication de la Sûreté du Québec lors de l'exercice du 23 octobre 2007.

En premier lieu, M. Luc Bergeron décrit brièvement à M. Yanick Villemure l'exercice prévu. Suite à cette description, la discussion s'amorce afin de connaître l'implication possible de la SQ lors de l'exercice.

*Description sommaire des actions qui seront effectuées par la sûreté du Québec.*

1. Pour la Sûreté du Québec, les gens impliqués seront M. Yanick Villemure et les membres du poste de Bécancour. M. Villemure ne prévoit pas augmenter ses effectifs expressément pour l'exercice; il utilisera les ressources présentes ce jour-là. M. Villemure agira comme observateur et aura comme tâche principale de minuter le déroulement de l'intervention de son équipe. Au cours de la mobilisation de son équipe, il enclenchera l'opération cascade afin de connaître les temps d'arrivées estimatifs des effectifs supplémentaires qui auraient été demandés aux postes périphériques de Nicolet et de Victoraville. L'objectif principal de M. Villemure sera d'éprouver les chaînes de communication au niveau des intervenants de la SQ. M. Villemure estime que le Ministère du Transport du Québec pourrait être impliqué dans l'exercice.

Résumé et précisions pour l'équipe de la sûreté du Québec.

- A. Les points de blocage ou de contournement du transport routier seront simulés, aucun blocage réel n'aura lieu. Nous prévoyons environ 4 à 5 points de blocage.
- B. Les agents de Bécancour seront mobilisés réellement.
- C. Le vent en provenance de l'ouest nécessitera une protection respiratoire pour les agents postés à l'est de Petresa.
- D. M. Villemure sera observateur au centre de coordination de la Ville ou au poste de commande « sur le terrain » avec Normand F Lamy.
- E. M. Villemure estime qu'un à trois véhicules de la SQ seront disponibles.
- F. Le rayon de la zone à interdire est de 1.7 km.



Rencontre de planification du 18 juillet 2007  
tenue chez Pioneer  
Durée de 9h00 à 10h30

Sujet : Exercice d'urgence du 23 octobre 2007  
**MINUTES DE LA RENCONTRE**

---

2. Après discussion il est convenu que Jacques Raymond et Pierre Racine contacteront M. Yvon Rheault du Ministère des Transport du Québec afin de l'informer qu'un exercice est en préparation.
3. Jean Lanciault informera le CEOP relativement à l'ampleur des actions qui seront prises par la Sûreté du Québec lors de l'exercice.
4. Pour l'aspect médiatique, il est décidé que lors de l'exercice, si un représentant des médias désire obtenir de l'information, toute demande devra être dirigée vers Petresa (Richard Perron) ou à la Ville de Bécancour (Gaston Bélanger).

De plus, M. Bélanger communiquera avec Richard Perron afin de préparer un communiqué ou une rencontre avec les médias dans le but de les informer qu'un exercice aura lieu le 23 octobre. Cette information sera naturellement à diffusion restreinte.

5. Pour le poste de coordination municipal, il est établi que les acteurs municipaux seront mobilisés lors de l'exercice. Ces gens devront se rendre au PCM. Pour ce qui est de tous les organismes externes, l'exercice se limitera à établir les liens de communication ainsi que le temps d'arrivée estimatif de chaque organisme. Naturellement, si certain organisme désire avoir sur place un observateur lors du démarrage de l'exercice, ceux-ci sont les bienvenus.
6. Le CN a été avisé et Paul Méthot a été informé qu'un représentant du CN le rappellera après la période de vacances estivales.
7. Il est mentionné que, les entreprises qui ne sont pas munis de la radio-entreprise, devront recevoir un appel téléphonique quelques minutes avant l'enclenchement de l'exercice.
8. Karine Martel (direction de la santé publique) et Réjean Lapointe (Urgence environnement) seront invités à la prochaine rencontre afin de définir leur niveau d'implication.

Puisse que M. Lapointe est en vacances, la date de la prochaine rencontre sera établie à son retour.

Préparée par  
Paul Méthot

Rencontre de planification du 16 août 2007  
tenue chez Pioneer  
Durée de 9h00 à 10h30

Sujet : Exercice d'urgence du 23 octobre 2007  
**MINUTES DE LA RENCONTRE**

---

Participants :

Réjean Lapointe :Urgence Environnement

Karine Martel :Santé Publique

Pierre Racine : Sécurité Publique

Normand Lamy: Ville de Bécancour

Paul Méthot : Pioneer

L'objectif principal de cette rencontre était de définir le niveau d'implication du MDDEP « Urgence Environnement » et de la Santé Publique lors de l'exercice du 23 octobre 2007.

En premier lieu, Paul Méthot décrit brièvement l'exercice prévu à Réjean et Karine. Suite à cette description, la discussion s'amorce afin de connaître l'implication possible du MDDEP et de la Santé Publique.

*Description sommaire des actions qui seront effectuées par urgence environnement.*

- Réception de l'appel d'alerte de la fuite de benzène.
- Tenir un journal des opérations.
- Mobilisation des intervenants.
- Être présent au centre de coordination, c'est à dire à l'hôtel de ville de Bécancour.
- Être présent au poste de commandement (terrain) dans le Parc industriel et Portuaire de Bécancour.
- Recueillir auprès de CANUTEC les périmètres de protection à établir.
- Transmettre les informations disponibles recueillies auprès de PETRESA et CANUTEC à l'agence de Santé.
- Après le colmatage de la fuite, vérifier les lieux, chez Petresa, afin de s'assurer de la conformité des installations.
- Participer à la rencontre de « debriefing » prévu vers 15h.

Réjean Lapointe sera à l'hôtel de ville avant le démarrage de l'exercice ce qui fait que sont temps de **mobilisation sera estimatif**. De plus les appareils de mesure de type HNU pour la mesure du Benzène **ne seront pas utilisés** lors de l'exercice. Ce type d'appareil n'est utilisé que dans les autres régions du MDDEP ce qui demanderait l'intervention de personnel formé et qualifié, absent localement. L'ampleur de l'exercice prévu ne justifie pas la mobilisation de ce

personnel qualifié pour le 23 octobre. Il est possible que la tour météo portable du MDDEP soit installée.

*Description sommaire des actions qui seront effectuées par la Santé Publique.*

- Réception de l'appel d'alerte.
- Tenir un journal des opérations.
- Mobilisation des intervenants à l'hôtel de ville (centre de coordination).
- Obtenir les informations du MDDEP relativement au niveau de contamination.
- Faire l'analyse de l'information et donner des recommandations.
- Participer à la rencontre de « debriefing » prévu vers 15h.

***Karine Martel sera à l'hôtel de ville avant le démarrage de l'exercice ce qui fait que sont temps de mobilisation sera estimatif.***

### **Généralités**

1)- M. Yvon Rheault du Ministère des Transport du Québec a été contacté par Pierre Racine et il sera en mesure d'assister la Sûreté du Québec au besoin lors de la simulation du blocage des routes.

### **CORRECTIF**

Le MTQ ne simulera pas de points de blocage lors de l'exercice. Toutefois, il pourront vérifier lors de l'exercice qui aurait été disponible pour assister la SQ et estimer les délais requis pour mobiliser le personnel nécessaire et mettre en place les points de blocage.

2)- Des observateurs (contrôleurs / évaluateurs) seront nommés afin de recueillir des observations « terrain »

Il serait approprié que les observateurs utilisent des registres standardisés.

3)- Des photographes seront nommés afin de documenter l'exercice.

4)- Un schéma de dispersion, tenant compte d'un vent en provenance de l'ouest, sera établi par Luc Bergeron. Ceci permettra de définir les zones contaminées où la protection respiratoire serait requise. Ce schéma sera utilisé par les équipes « terrain ».

Préparée par  
Paul Méthot









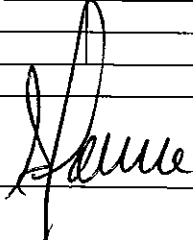




**CRITÈRES D'ÉVALUATION  
À L'USAGE DES CONTRÔLEURS-ÉVALUATEURS**

**EXERCICE PETRESA 25 OCTOBRE 2007**

Missions	Préciser les missions qui sont attendues - Alerter et notifier les équipes d'urgence et partenaires, M/O ; ✓ - Mobiliser les intervenants d'urgence ; ✓ - Procéder à la vérification des équipements de mesure ; ✓ - Tenir un journal des opérations ; ✓ - Connaître les mesures de protection pour les travailleurs d'urgence et pouvoir se protéger si requis ; ✓ - Relever à l'aide d'appareils de mesures la présence de contaminants et identifier la nature des contaminants ; - Procéder au colmatage de la fuite ; ✓ - ...	
Équipements de protection	Il est attendu que le personnel puisse évaluer le risque d'exposition et recommander le port d'équipement de protection adéquat;	<input checked="" type="checkbox"/>
Équipements de mesures	Les intervenants d'urgence maîtrise la procédure d'utilisation des appareils ;	<input checked="" type="checkbox"/>
Équipements d'intervention	Les procédures de colmatage sont suivi par le personnel d'urgence ;	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>
10:20	... Difficulté de communiquer avec la co. Petresa utilisation de lettres aux installations de Petresa	<input type="checkbox"/>
10:36		<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

Vérifié par : 	Date : 25 oct 2007
---	--------------------

**Remarques**

---



Rencontre de planification du 27 juin 2007  
a eu lieu chez Petresa  
Durée de 9h00 à 11h30

Sujet : Exercice d'urgence du 23 octobre 2007  
**MINUTES DE LA RENCONTRE**

Il est convenu qu'un descriptif sommaire de l'exercice d'urgence sera l'objectif de la rencontre

### *Description sommaire du déroulement de l'exercice*

1)- Petresa sera en opération et une fuite de gaz (benzène) sera simulée. La fuite sera localisée sur une conduite de 6 po. de diamètre reliée à un réacteur de l'usine. Un début d'incendie sera simulé et confirmé par l'opérateur. Ce dernier actionnera la tirette d'incendie et le plan d'intervention d'urgence sera mis en branle. Le poste de garde sera avisé et le processus de communication externe sera amorcé. Le gardien contactera le 911 (Pompiers + ambulance et autres) et l'opérateur lancera un message sur le réseau « radio entreprise ». Un message pré-défini sera lu.

**Hypothèse #1 : Pour les intervenants terrain nous établissons que le vent soufflera de l'ouest **ET** pour les entreprises participantes (autres usines) un vent nul sera pris en considération.**

**Hypothèse #2 : L'exercice sera enclenché à un moment **INCONNU** le 23 octobre.**

2)- Par le réseau « radio entreprise » l'opérateur de l'usine de filtration de la Ville de Bécancour sera avisé qu'il y a fuite de benzène. Le plan d'intervention municipal sera activé.

3)- Les pompiers qui auront été informés par la radio entreprise et le 911 confirmeront l'ampleur de l'événement au coordonnateur municipal lorsqu'ils arriveront sur les lieux de l'incident.

4)- Le centre de coordination municipal sera ouvert à l'Hôtel de ville de Bécancour.

**Hypothèse #3 : Petresa n'aura pas de représentant au centre de coordination municipal**

5)- Le directeur général de la ville ou son remplaçant assumera la direction du centre de coordination municipal (CCM). ***Nous devons valider avec M. Bélanger si la **mobilitation** des intervenants gouvernementaux et municipaux sera requise. Il est proposé par le groupe qu'une mobilisation et un minutage de cette mobilisation fassent partie de l'exercice. Ceci afin de connaître le temps de réaction de chaque organisme impliqué.***

6)- Le CCM contactera les organismes externes tels que ;

- La sécurité publique
- Urgence Env Québec
- Sûreté du Québec
- Canadien National
- Agence de santé publique

7)- La S.Q. simulera le blocage de l'autoroute 30, ainsi que les accès au Parc Industriel de Bécancour. Le temps nécessaire à la Sûreté du Québec pour la mise en place des blocages routiers sera minuté.

8)- Urgence Environnement sera requis afin de détecter le niveau de contamination en périphérie du site de Petresa. Du côté « Ouest » l'approche sera possible sans protection respiratoire et du côté « Est » les techniciens d'Urgence Environnement pourront être positionnés à la route d'accès de l'ancienne usine d'eau lourde sans protection respiratoire. La zone située entre l'ancienne usine d'eau lourde et Petresa nécessitera une protection respiratoire.

**Hypothèse #4 : Des techniciens d'Urgence Environnement devront être positionnés à l'Est de la fuite pour évaluer le niveau de contamination dans la direction du panache émis.**

**Hypothèse #5 : Le niveau de contamination à l'intersection 30 / route d'accès de l'ancienne usine d'eau lourde est établi à 1 ppm.**

9)- Un poste de commandement sera établi par le Directeur de la protection des incendies de Bécancour. Le PC sera établi possiblement à l'ouest de Petresa

10)- **La fin de l'urgence** « Benzène » se terminera **une heure** après le lancement de l'exercice. À ce moment les entreprises cesseront leurs exercices.

11)- Pour **la fin de l'exercice**, le directeur du CCM attendra l'arrivée de tous les intervenants gouvernementaux ou municipaux (s'il y a mobilisation) en plus d'attendre l'avis de la S.Q. à l'effet que le blocage routier est en place. À ce moment l'exercice se terminera pour les participants reliés au CCM.

12)- Fin de l'exercice et rangement des équipements et outils déployés.

13)- Une rencontre « wrap-up » de l'exercice est prévue à 15h00 à l'hôtel de ville, à la salle de réunion localisée au deuxième étage.

## ***Divers***

Chaque usine aura un responsable devant prendre les minutes de l'exercice « interne » afin de les communiquer à Luc Bergeron, dans le but de produire un document synthèse de l'exercice.

Il est possible que les activités suivantes soient minutées.

- Temps requis pour obtenir une première évaluation de la contamination par urgence environnement Québec (UEQ).
- Temps requis pour communiqué à l'agence de santé publique les valeurs mesurées de contamination par UEQ.
- Temps requis par l'agence de santé publique pour évaluer les valeurs fournies et émettre une première recommandation.

Seront invités à la prochaine rencontre, M. Yanick Villemure de la Sûreté du Québec et M. Réjean Lapointe d'Urgence environnement afin de préciser les activités qui impliqueront ces deux organismes.

Prochaine rencontre 18 juillet 2007 à 9h00 chez Pioneer

Préparé par  
Paul Méthot